

Général Platon Chirnoaga

Un chapitre d'histoire roumaine (1940-1945)

EDITIONS NOTRE COMBAT

NATIONAL - SOCIAL - RADICAL

Élaboré initialement sous forme de réponse au livre de Denise Basdevant, *Terres roumaines contre vents et marées*, ce texte a par la suite été publié sous forme de livre dans la collection « Dacia » par Faust Brădescu.

Platon Chirnoagă (1894-1974) était un militaire et homme politique roumain. Combattant en tant que lieutenant d'artillerie durant la Première Guerre mondiale, il accéda au grade de général à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Platon Chirnoagă participa avec de nombreux roumains à la Campagne de Russie après le déclenchement de l'opération Barborassa en 1941. Vice-commandant de l'état-major de la 3^e armée, il reçut le commandement de la 4^e division d'infanterie après le 23 août 1944, aux heures tragiques de la retraite.

Entre 1944 et 1945, après avoir été arrêté par les Allemands, il intègre le gouvernement d'exil à Vienne d'Horia Sima, le chef de la Garde de Fer, comme ministre de la Guerre et repris la guerre aux côtés des troupes allemandes alors que la Roumanie tombait sous la terrible domination soviétique.

Il fut arrêté et jugé en Allemagne, où il demeura en exil après sa libération. Il est mort à Stuttgart en 1974.

Outre ce *Chapitre d'histoire roumaine*, Platon Chirnoagă est l'auteur d'une *Histoire de la Dacie et de la continuité daco-romaine* et d'une *Histoire politique et militaire de la guerre contre la Russie soviétique en Roumanie*.

Quelques explications

Les Éditions de l'Épargne, de Paris, ont publié, pendant l'été 1961, le livre *Terres roumaines contre vents et marées*. L'auteur, madame Denise Basdevant, expose dans un style clair, concis, séduisant, l'histoire du peuple roumain, ses événements les plus importants, en trois chapitres intitulés : « Formation de la conscience nationale », « Création de l'État roumain » et « La Roumanie dans l'épreuve ».

Nous adressons nos éloges à l'auteur pour son exposé méritoire de cette histoire, des événements et des conditions qui ont présidé à la formation du peuple roumain, à son développement, ainsi qu'à son évolution, depuis ses origines daco-romaines jusqu'à l'époque d'entre les deux guerres mondiales.

Il me semble toutefois que l'auteur a visiblement manqué d'informations suffisantes concernant, aussi bien la période d'avant la Deuxième Guerre mondiale, que la guerre menée contre l'URSS aux côtés de l'Allemagne et la politique intérieure de la Roumanie à cette époque-là.

Cette lacune s'explique si l'on connaît les agitations extraordinaires qui ont troublé profondément la vie du peuple roumain au cours des vingt-cinq dernières années ; le manque de perspective dans le temps n'a pas encore permis d'élaborer, pour cette période, une étude historique documentée et d'aboutir à un jugement objectif sur les personnes qui ont connu ces tourmentes, y ont participé activement et ont décidé du sort de la Roumanie.

Pour ces raisons, j'ai envoyé à madame Basdevant, par l'intermédiaire des Éditions de l'Épargne, la lettre ci-jointe, dans laquelle j'ai essayé de lui présenter la marche des événements politico-historiques de cette époque, sous un aspect différent de celui qu'elle connaissait et je lui demandais l'autorisation de la publier dans un journal roumain de l'exil. N'ayant reçu aucune réponse, je considère que l'auteur n'avait aucune objection à faire quant à cette publication. J'estime d'ailleurs que cette lettre est un document destiné à faire mieux connaître la vérité historique sur les événements des années 1940-1945.

Je me référais dans la lettre indiquée ci-dessus aux sujets suivants :

- Le Mouvement légionnaire (la Garde de fer).
- Les Partis politiques (libéral, national-paysan, socialiste).
- Le roi Carol, le roi Michel, le maréchal Antonescu.
- La roumanisation et les Juifs.
- L'alliance de la Roumanie et de l'Allemagne.
- La guerre contre l'URSS et la capitulation de la Roumanie.

Pour faciliter la compréhension de l'épisode historique appelé « *Mouvement légionnaire* », je donnerai d'abord quelques précisions sur cette organisation.

*

**

Dès la fin de la Première Guerre mondiale, le bolchevisme menaçant aux frontières orientales de la Roumanie, on vit naître, dans la nation roumaine consciente du péril, comme une réaction de l'instinct de conservation, le Mouvement légionnaire.

La révolution de 1917, le bolchevisme envahissant, l'armée impériale en pleine décomposition sous l'influence des propagandistes bolcheviques, les nombreuses divisions russes sur le territoire roumain en Moldavie, rien n'avait réussi à contaminer le soldat roumain et à le faire sombrer dans le gouffre de la révolution. Le soldat roumain demeurait réfractaire à cette idéologie et l'armée roumaine restait inébranlable dans sa discipline militaire.

Quand les soldats russes devinrent agressifs envers leurs officiers, les insultant, les frappant, les dégradant et ne respectant plus aucune discipline, les soldats roumains, respectueux de leurs uniformes, n'eurent que mépris pour cette grande armée russe en débandade.

Cependant, la propagande bolchevique avait réussi à gagner certains cercles ouvriers. À Jassy – ancienne capitale de la Moldavie et la ville la plus importante de cette province – des ouvriers organisent des groupements communistes et se préparent à la révolution.

Pour faire reculer cette progression inquiétante, Constantin Pancou, un ouvrier, installateur d'eau et d'électricité, patriote, bon orateur et meneur d'hommes, crée la Garde de la Conscience nationale, organisation anticommuniste, mène de front le combat contre les diverses organisations communistes et réussit finalement à les dissoudre après deux ou trois ans de luttes.

Corneliu Zelea Codreanu, à cette époque étudiant à l'université de Jassy, se trouvait aux côtés de l'ouvrier C. Pancou dans son organisation anticommuniste. En même temps, l'étudiant Codreanu menait un dur combat à l'université, car certains professeurs et beaucoup d'étudiants avaient été gagnés au communisme.

En mars 1923, le prof. Alexandru C. Cuza, de l'université de Jassy, crée la Ligue nationale chrétienne, en devient le président et charge C. Z. Codreanu, qui avait entre-temps terminé ses études et était déjà avocat, d'organiser la Ligue.

À la suite de malentendus nés entre le professeur Cuza et ceux qui l'entouraient, la Ligue se divise en deux.

Alors, Corneliu Zelea Codreanu quitte la Ligue et, en juin 1927, crée la Légion de l'Archange Michel, qui devient en février 1930 la Garde de fer, pour s'appeler finalement en 1934 le Mouvement légionnaire.

Le premier, le principal but était la lutte anticommuniste. Quiconque – individu ou groupement – poursuivait le même but pouvait en faire partie ; mais n’y restait que celui qui se pliait à la discipline légionnaire.

Ces changements successifs de nom de l’organisation légionnaire, depuis les commencements en 1919, témoignent de l’évolution de la pensée nationaliste et politique de son chef.

Les principes de l’Église chrétienne, la défense de son pays, la justice et le progrès du peuple roumain, voilà le fond de sa pensée politique. Mais à quel point fut tragique la route que ses compagnons et lui allaient parcourir !

Innombrables poursuites, injustes et violentes de la part des autorités gouvernementales, attaques de presse (de gauche surtout), prisons et camps de concentration, tortures, assassinats, furent leur lot au cours de ces années...

Tous les partis politiques qui s’étaient succédés au pouvoir depuis 1919, se sentant menacés dans leur existence, les ont poursuivis de leurs persécutions.

Voici un passage tiré d’un livre de C. Z. Codreanu, qui montre la grandeur et la clairvoyance de la pensée légionnaire :

« Il ne suffit pas d’écraser le communisme. Nous devons aussi lutter pour la justice des ouvriers. Ils ont droit au pain et droit à l’honneur. Nous devons combattre les partis oligarchiques, en créant des organisations ouvrières nationales qui puissent gagner leurs droits, leur justice, dans le cadre de l’État et non contre l’État.

Nous ne reconnaissons à personne le droit de hisser sur la terre roumaine un drapeau autre que celui de notre histoire nationale. Quels que puissent être les droits de la classe ouvrière, nous ne lui permettons pas de se retourner contre les frontières de notre pays.

Personne n’admettra que, pour ton pain quotidien, tu détruises et livres à une nation étrangère de banquiers et d’usuriers tout ce qu’un peuple de travailleurs et de braves a amassé par son travail et sa peine deux fois millénaires.

Ta justice dans le cadre de la justice de ton peuple. Il n'est pas admissible, que pour te faire justice, tu anéantisses le droit historique de la nation à laquelle tu appartiens.

Nous n'admettrons pas non plus qu'à l'abri des formules tricolores, une classe oligarchique et tyrannique s'installe sur le dos des travailleurs de toutes catégories, et les écorche littéralement, en invoquant sans cesse : PATRIE – qu'elle n'aime pas, DIEU – auquel elle ne croit pas. ÉGLISE – où elle n'entre jamais, ARMÉE – qu'elle envoie à la guerre les mains vides ».

Une partie essentielle de l'idéologie légionnaire de Corneliu Zelea Codreanu est brièvement exprimée dans ces quelques lignes. Ceci explique d'une part l'âpreté de la lutte, et, d'autre part, la volonté implacable des partis politiques d'anéantir le Mouvement légionnaire avant sa maturité.

Dans ma lettre à madame Basdevant je cite quelques exemples des souffrances endurées par les légionnaires – quelques exemples seulement – juste ce qui m'a paru nécessaire et suffisant pour soutenir mon argumentation.

J'ai trouvé bon de donner ces explications succinctes sur le Mouvement légionnaire, parce que ce mouvement se trouvait au centre de la politique intérieure de la Roumanie, dans la période entre les deux guerres mondiales. Activement présent au sein du peuple roumain et animé de son souffle nationaliste, le Mouvement légionnaire a empêché les ouvriers de passer au communisme et, par les organisations ouvrières nationales, leur a inculqué la voie à suivre et les moyens de faire triompher leurs revendications dans le cadre de l'État. Le succès éclatant de cette activité politique nationale a été constaté en août 1944. À cette date, quand la Roumanie a capitulé, le Parti communiste roumain comptait tout au plus mille membres.

Les événements historiques que le peuple roumain a vécus depuis la Première Guerre mondiale ont été tellement complexes

qu'il se passera encore bien du temps avant qu'un chercheur inlassable, épris de notre passé et surtout épris de vérité historique, puisse venir nous dire ce qui fut vérité, propagande exagérée ou même mensongère. Mais encore faut-il, d'abord, que la Roumanie redevienne un État indépendant, que nous retrouvions la liberté de fouiller dans les archives, d'écrire et de parler.

En attendant, il est bon – je crois – que les réfugiés publient des documents et des témoignages. Ceux-ci seront des pièces précieuses, que les historiens de cette époque trouble auront à étudier ; autrement la vérité historique sera oubliée et on ne connaîtra plus que ce qui fut forgé par la propagande et qui souvent ne correspond point à la vérité.

Lettre à madame Denise BASDEVANT

Le 2 novembre 1961

Platon Chirnoagă
Général de l'Armée roumaine
1, Allée Georges Guyonnet
Gagny (S. et O.)

Chère Madame,

J'ai été vivement intéressé par la lecture de votre livre *Terres roumaines contre vents et marées**.

Le peuple roumain, ainsi que certains autres qui se trouvent aujourd'hui sous la domination soviétique – la plus cruelle tyrannie que les peuples du monde aient jamais connue – constate avec amertume et révolte que, non seulement la Russie soviétique le tient en esclavage, mais aussi l'Occident ne parle plus de ses droits à l'indépendance et à la liberté. Et voilà, qu'en Occident même, une voix s'élève et se fait entendre, dans ce même Occident où, depuis si longtemps, le silence absolu règne sur le drame affreux de ces peuples opprimés. Et alors, lorsque vous écrivez une étude historique sur le peuple roumain, Madame, n'est-ce pas témoigner une sympathie toute particulière envers ce peuple ?

* Éditions de l'Épargne, Paris, 1961.

Je vous suis reconnaissant pour l'aide morale que vous lui apportez dans les circonstances actuelles, en faisant connaître au public français, l'histoire tragique du peuple roumain depuis les origines jusqu'à nos jours.

Terres roumaines contre vents et marées représente une synthèse de notre histoire.

Les deux chapitres « Formation de la conscience nationale » et « Création de l'État roumain » sont fidèlement conformes à la vérité historique.

Quant au chapitre « La Roumanie dans l'épreuve », vos sources d'information n'ont plus la même objectivité. Il me semble que vous avez été non seulement insuffisamment, mais mal informée, sur certains événements de la période 1940-1945. C'est pourquoi je me permets de vous exposer les faits, tels qu'ils se sont passés, en leur donnant leur véritable interprétation, selon le point de vue roumain.

Si votre intention avait été de présenter un ouvrage de propagande en faveur de certaines thèses, ma lettre ne serait d'aucune utilité, n'étant pas destinée à une propagande quelconque : mais c'est une étude historique que vous avez entreprise – les chapitres I et II en témoignent – ; il me semble donc qu'une objectivité absolue doit régner jusqu'à la dernière page.

I) Le roi Carol, le général Antonescu et les partis politiques.

À la suite de la mutilation des frontières roumaines par l'URSS, la Hongrie et la Bulgarie dans le courant de l'été 1940, la situation du roi Carol II était devenue très critique.

Le 30 mars 1938, le roi avait signé un décret de dissolution de tous les partis politiques existants et, le 15 décembre de la même année, il créa le Frontul renașterii nationale (Front de la résurrection nationale), organisation politique transformée ultérieurement en Partidul națiunii (Parti de la nation), parti unique sous la présidence du colonel Urdareanu, maréchal du Palais, en fait sous la direction du roi.

Ainsi, Carol II s'attribuait toute la responsabilité de la politique extérieure ; c'est pourquoi le désastre de juin-août 1940 a pu être considéré comme le résultat de la politique personnelle du roi.

Le Mouvement légionnaire (Garde de fer) – dont beaucoup d'éléments d'élite, à commencer par Corneliu Codreanu, initiateur et chef de cette organisation politico-spirituelle, avaient été assassinés sur l'ordre de Carol II – avait organisé les 3 et 4 septembre 1940, en accord avec le sentiment de toute la nation roumaine, des manifestations de rue, aussi bien à Bucarest qu'en province. Sous la pression de ces manifestations, le roi appela le général Antonescu et lui confia la formation du nouveau gouvernement.

Le général Antonescu, après avoir consulté les chefs de tous les partis politiques, obligea le roi Carol à abdiquer en faveur de son fils Michel. Après le départ du roi, le général Antonescu essaya de constituer un gouvernement de coalition avec la collaboration de tous les partis politiques ; mais, aussi bien Iuliu Maniu, chef du Parti national-paysan, que Dinu Brătianu, chef du Parti libéral, refusèrent.

Le Mouvement légionnaire, à l'égard duquel le général Antonescu avait manifesté une certaine sympathie à plusieurs reprises, accorda à ce dernier, sans aucune réserve, tout son concours. Dinu Brătianu autorisa deux de ses amis politiques à accepter, à titre de techniciens (Finances, Économie nationale), des charges dans le nouveau gouvernement.

Dans les circonstances tragiques d'alors, il aurait été normal que les partis politiques forment un gouvernement d'union nationale (vous le dites, page 117 de votre livre). Mais les hommes politiques n'ont point voulu abandonner leurs griefs mineurs et, comme ils avaient refusé toute collaboration avec le général Antonescu, celui-ci fut obligé d'agir tout seul.

Les événements qui se déroulaient alors en Roumanie étaient très graves et menaçaient l'existence même de la Roumanie. Les chefs des partis politiques, de crainte d'être sévèrement jugés par leurs amis d'Occident s'ils avaient accepté une combinaison politique de coopération avec l'Allemagne, n'ont voulu assumer aucune responsabilité. Les Occidentaux, dans la situation d'alors, n'avaient ni le droit ni les possibilités de les juger, tandis que les hommes politiques roumains avaient l'obligation majeure de faire partie de ce gouvernement et ils ne l'ont pas fait.

Voici pourquoi, une seule organisation politique – le Mouvement légionnaire – a fait partie de ce gouvernement. L'Allemagne n'a eu aucune immixtion dans ces préoccupations intérieures roumaines.

L'Allemagne avait garanti nos nouvelles frontières, après le démembrement de 1940, et attendait que les Roumains aux-mêmes résolvent leurs problèmes de politique intérieure. Le Mouvement légionnaire n'a pas organisé les mouvements de rue contre Carol II à la suggestion des Allemands ou avec leur aide (page 117 de votre livre) mais uniquement comme représentant du sentiment roumain, comme l'expression unanime de la désapprobation du peuple à l'égard de la politique de Carol II.

Le 5 septembre 1940, dans la soirée, comme Antonescu avait demandé au roi d'abdiquer, celui-ci consulta, au cours de la nuit qui suivit, les différents chefs de partis et d'autres hommes politiques ; tous lui conseillèrent d'abdiquer.

Par conséquent le Mouvement légionnaire et le général Antonescu ont agi conformément au désir de la nation et non suivant une suggestion ou une pression allemande.

II) Les garanties allemandes.

Le premier souci du général Antonescu, après avoir constitué le nouveau gouvernement, fut d'assurer l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Roumanie dans les frontières existantes à ce moment-là, contre les tendances menaçantes et agressives de l'URSS.

Aussitôt après la retraite des troupes roumaines et de l'administration roumaine de la Bessarabie et de la Bucovine du Nord, qui venaient d'être cédées, les Soviétiques avaient concentré, dans ces provinces, trente divisions ; simultanément, les Soviétiques essayaient de créer sur le Prut (nouvelle frontière entre la Roumanie et l'URSS), de nombreux incidents et exécutaient des raids de reconnaissance à l'intérieur du territoire roumain, cherchant des prétextes, qui auraient justifié la traversée du Prut et l'annexion de la Moldavie.

Les visées soviétiques étaient connues et le pays entier vivait sous la terreur d'une nouvelle agression soviétique et d'une nouvelle amputation du territoire national. Vous le dites vous-même page 122, en parlant des Soviétiques :

« Tout leur était bon pour rappeler leur présence, pour manifester qu'ils restaient sur le qui-vive et qu'il n'était pas exclu qu'un jour ils ne reprennent leur chemin vers le sud ».

En septembre 1940, l'Occident ne pouvait plus influencer d'aucune manière le développement des événements en marche en Europe Orientale ; la France avait capitulé et l'Angleterre concentrait ses efforts dans la guerre contre les Allemands.

Le maître de l'Europe était Hitler, qui avait garanti à la Roumanie ses frontières du côté de l'URSS. Il n'y avait donc, de cette manière,

aucune autre solution possible pour le salut de la Roumanie que de faire appliquer ces garanties ; cela consistait, de la part des Allemands, à envoyer en Roumanie des troupes allemandes, pour assurer et défendre l'intégrité territoriale du pays.

C'est alors que le général Antonescu signe une convention militaire avec l'Allemagne, laquelle s'engageait à envoyer trois divisions en Roumanie, pour mettre l'armée roumaine au fait de l'expérience acquise dans les campagnes de Pologne et de France. Ces soldats, répartis dans plusieurs garnisons roumaines, ont fait de l'instruction militaire avec les troupes roumaines, afin d'enseigner à celles-ci les nouvelles méthodes allemandes de guerre et de chercher ensuite à établir un système de collaboration entre les deux armées.

Il est évident que la présence de ces troupes allemandes était en même temps une garantie contre toute invasion soviétique du territoire roumain et que cette garantie était pour nous l'essentiel.

En vue de la guerre contre l'URSS, la convention militaire signée par le général Antonescu a été transformée en un traité d'alliance, *de sorte que les troupes allemandes ne se trouvaient pas en Roumanie comme armée d'occupation – comme vous l'affirmez page 116 – mais comme troupes d'instruction et, plus tard, comme troupes alliées. C'est la situation actuelle des troupes américaines se trouvant en Europe et en d'autres points du monde ; ce ne sont pas des armées d'occupation, mais des forces de garantie contre toute éventuelle agression soviétique.*

En 1940-1941, ces agressions soviétiques visaient uniquement les pays de l'Europe orientale limitrophes de l'URSS ; aujourd'hui, à la suite de la politique occidentale depuis 1944 jusqu'à nos jours, ces agressions menacent tous les continents.

III) Gouvernement du général Antonescu-Mouvement Légionnaire.

Les quatre mois du gouvernement légionnaire sous la présidence du général Antonescu (14 septembre 1940-21 janvier 1941) se divisent en deux périodes.

Il a existé un parfait accord entre le général et les ministres légionnaires durant les deux premiers mois. Pendant cette période initiale de gouvernement, des hommes politiques coupables de crimes envers les légionnaires ont été arrêtés. Je signale que le général Antonescu aurait voulu ordonner des arrestations bien plus nombreuses que celles qui furent faites. Dans le courant de l'été 1940, le général avait été assigné en résidence surveillée au monastère de Bistrița – par ordre du roi Carol II – et relâché le 1^{er} septembre 1940.

Après avoir été nommé “Conducator” de l'État roumain, il a voulu se venger de toutes les souffrances endurées et de toutes les offenses subies. C'est uniquement à la suite des démarches de Horia Sima, chef du Mouvement légionnaire et vice-président du gouvernement, que le général Antonescu renonça à ordonner l'arrestation de ces hommes politiques, dont la culpabilité n'était pas évidente, mais que le général suspectait d'avoir comploté contre lui.

Sous le règne de Carol II, quelques milliers de légionnaires avaient été arrêtés, emprisonnés et torturés et plus de 300, pour la plupart des intellectuels, avaient été assassinés. C'est à tort que les légionnaires sont appelés « assassins », « fauteurs de troubles » (voir votre livre, page 117). La vérité est tout autre... Leur idéologie reposait sur le nationalisme et la foi chrétienne. Les légionnaires étaient anticommunistes et adversaires de ces hommes politiques qui avaient fait fortune aux dépens du patrimoine public.

H. Prost, qui vécut 20 ans en Roumanie, ayant été successivement conseiller technique du Crédit agricole hypothécaire de Roumanie, vice-président de la société Franco-roumaine de pétrole Colombia et délégué de l'Office des biens et intérêts privés auprès de la Légation de France, écrit dans le livre *Destin de Roumanie*, page 107 :

« Il y a en effet, dans la Garde de fer, une révolte contre les mœurs politiques. Tous les jeunes Roumains ont retenu les accusations de prévarication que les partis se lancent les uns aux autres. Ils se rappellent qu'une loi a été votée il y a quelques années aux fins de soumettre à un examen judiciaire les fortunes des dignitaires de l'État et fonctionnaires publics,

que nombre d'instructions ont été ouvertes, que des culpabilités ont été décelées, souvent en très haut lieu, et qu'aucun châtement n'est jamais intervenu. Ils savent que le roi et son entourage donnent l'exemple de l'immoralité et de la malhonnêteté. Ils notent que dans chaque affaire malpropre, il se trouve généralement un Juif, dans un rôle d'intermédiaire, mais ce sont moins de simples mesures contre les Juifs qu'un assainissement des mœurs politiques qu'ils réclament ».

Après lecture de ces lignes, on voit donc quelles étaient les mœurs politiques et les usages de certains hommes politiques ; et H. Prost ne peut être accusé d'avoir eu des sympathies pour les légionnaires... Bien au contraire, à la même page, il est très dur à l'adresse des légionnaires, les appelant : « les pires éléments », « les têtes brûlées », « les ratés », etc., et, ailleurs encore, il les attaque chaque fois que l'occasion s'en présente, formulant en même temps à l'égard des autres organisations politiques des considérations favorables ; cependant, il indique à la page 107 :

« À côté de ces jeunes gardistes de plus ou moins mauvais aloi, il n'en manque pas qui suivent le capitaine par pur idéalisme ».

Le Mouvement légionnaire exigeait que ces hommes politiques compromis dans les affaires d'État fussent éloignés, jugés et condamnés. Une haine illimitée à rencontre de ce mouvement en a été le résultat. Le Mouvement légionnaire avait entraîné la grande majorité des étudiants de toutes les universités roumaines et avait profondément touché les masses paysannes, ouvrières et intellectuelles.

Les élections du 20 décembre 1937 – dernières élections plus ou moins normales en Roumanie – témoignèrent de la popularité de ce mouvement. Le parti Totul pentru Țară (Tout pour la Patrie), qui représentait le Mouvement légionnaire, obtint, selon les données officielles, 15,58% des voix, avec 66 sièges de députés, tandis que le Parti national-paysan, le plus puissant dans le pays, obtenait 20,4% des voix, avec 86 députés.

Le Mouvement légionnaire a été l'émanation de la nation. Le peuple roumain, unifié dans ses frontières ethniques après la Première Guerre mondiale, n'a pas accepté le communisme soviétique, ni les dérogations aux principes démocratiques, dérogations dont se sont rendus coupables tous les partis et tous les gouvernements, ni la domination d'une autre nation à l'intérieur des frontières du pays, outrepassant les droits de la nation roumaine. Aucun des partis politiques, à partir de l'année 1919, n'a pris en considération ces impératifs moraux ; c'est alors que la nation roumaine a réagi par le Mouvement légionnaire.

Les hommes politiques, menacés par un mouvement qui réclamait l'assainissement des mœurs politiques et du milieu politique, ont employé des moyens illégaux et violents pour le détruire.

Ainsi :

-Corneliu Zelea Codreanu, voulant diriger ses partisans vers des travaux positifs et productifs, avait décidé, dans le courant de l'été 1931, de construire, avec une équipe de légionnaires, une digue dans la vallée de la rivière Buzău. Il avait obtenu, en vue de cette construction, l'autorisation du Premier ministre Vaida Voevod, ainsi que du ministre des Travaux publics. Le 10 juillet 1931, 200 légionnaires, pour la plupart des étudiants, se trouvaient sur les lieux indiqués pour commencer les travaux. Ils furent aussitôt cernés par des centaines de gendarmes commandés par le colonel de gendarmerie en personne, ainsi que par le procureur et le préfet du département. Menacés d'être immédiatement chassés de ces lieux, les légionnaires se sont couchés par terre, entonnant un chant religieux, *Dieu est avec nous*. Alors, les autorités présentes et les gendarmes se sont rués sur eux, les rouant de coups ; puis, garrottés, les mains attachées dans le dos, les légionnaires ont été conduits au siège du commandement de la gendarmerie et frappés de nouveau cruellement avec des barres de fer (Lettre-protestation de C. Z. Codreanu au Premier ministre).

-Pendant la propagande électorale pour les élections locales dans le département de Tutova, le 17 avril 1932, les légionnaires ont été sauvagement frappés par les gendarmes, arrêtés et emprisonnés (gouvernement de Nicolae Iorga). Pour les exclure définitivement de la lutte politique, le gouvernement N. Iorga, foulant aux pieds la Constitution et les lois par une décision ministérielle du 26 mars 1932, avait ordonné la dissolution du Mouvement légionnaire. Certains malentendus avec les

étudiants de Jassy et de Bucarest servirent de prétexte. En dépit de ces poursuites injustes et violentes, le Mouvement légionnaire gagna le mandat de député de Tutova.

-Le 7 novembre 1933, au gouvernement Voevod succède le gouvernement libéral présidé par I. Duca. Celui-ci, sans aucune raison, dissout de nouveau le Mouvement légionnaire le 11 décembre 1933, ordonne l'arrestation en masse de ses membres, la fermeture des locaux de réunion et la confiscation des archives. Quelques dizaines de légionnaires sont assassinés (voir H. Prost, *Destin de la Roumanie*, page 66).

Existe-t-il un pays démocratique où de semblables crimes soient commis ? La Constitution roumaine était considérée très libérale et les lois très démocratiques, mais les gouvernements ne les respectaient pas et les violaient avec une grande légèreté. I. Duca fut assassiné en gare de Sinaia le 20 décembre 1933 ; ce fut la réaction du Mouvement légionnaire contre tant d'injustices.

Après la dissolution de tous les partis politiques par Carol II en 1938, le gouvernement présidé par le patriarche Miron Cristea, avec Armand Calinesco au ministère de l'Intérieur, lance une nouvelle vague d'accusations et recommence les procès contre le Mouvement légionnaire. Ceci se passait après les élections du 20 décembre 1937, quand, comme je viens de l'écrire plus haut, les légionnaires avaient gagné 66 sièges de députés. Malgré toutes les violences employées pour dissoudre le Mouvement légionnaire, il était prouvé, par contre, que celui-ci pénétrait, s'ancrait encore plus solidement dans la masse électorale.

De nouveau, beaucoup de légionnaires furent jugés et condamnés pour port illicite d'armes, diffusion de tracts révolutionnaires, etc.

Corneliu Z. Codreanu fut condamné à six mois de prison pour une lettre adressée au professeur N. Iorga, lettre considérée insultante.

Peu de temps après, un nouveau procès s'ensuit ; cette fois c'est l'accusation de crime de haute trahison. C. Z. Codreanu sera jugé par un tribunal militaire et condamné à dix ans de prison, quoique aucune preuve de culpabilité n'ait pu être apportée contre lui. Dans ce procès, les droits de la défense ne furent pas respectés ;

on refusa de communiquer à la défense les pièces à conviction de l'accusation et on empêcha les 112 témoins de la défense de venir témoigner. (voir H. Prost, *Destin de la Roumanie*, page 117).

Les légionnaires ont réagi par des coups de force à Cernăuți (en Bucovine) et Jassy (en Moldavie), puis en jetant une bombe dans un théâtre à Timișoara (dans le Banat) pendant la représentation d'une troupe juive, finalement en mettant le feu à la synagogue de Reșița (en Transylvanie). C'était la réaction contre Elena Lupescu, la maîtresse du roi Carol II, juive d'origine, considérée comme l'instigatrice des mesures de répression contre le Mouvement légionnaire.

Le roi Carol, estimant que les événements politiques à l'extérieur, que la puissance et l'autorité toujours plus grandes du régime national-socialiste en Allemagne pourraient influencer la politique intérieure de la Roumanie et l'obliger, dans un jour prochain, à confier au Mouvement légionnaire la formation du gouvernement, décida d'en finir et ordonna l'assassinat de Corneliu Z. Codreanu. Dans la nuit du 29 au 30 novembre 1938 (cabinet présidé par le patriarche Miron Cristea et Armand Calinesco au ministère de l'Intérieur), C. Z. Codreanu et 13 légionnaires détenus à la prison de Râmnicu Sărat, furent transportés à Bucarest, dans deux autocars, les mains liées dans le dos, ligotés aux sièges et gardés individuellement par un gendarme placé derrière eux.

Arrivés dans la forêt de Tâncăbești, les cars furent arrêtés et, sur l'ordre des officiers de gendarmerie, chefs de ces deux convois, chaque gendarme serra une corde autour du cou de chaque légionnaire ligoté se trouvant devant lui, et ainsi, ils furent tous étranglés.

Cette horrible exécution provoqua dans tout le pays une pénible impression : « *On se sentit humilié de voir introduire en Roumanie de tels procédés* » écrit H. Prost, *Destin de la Roumanie*, page 123.

On se serait attendu à ce que tous les partis politiques réagissent contre ce crime royal. Cependant, aucun chef de parti ne protesta ; même pas Iuliu Maniu qui était considéré comme un inflexible défenseur des libertés et des principes démocratiques.

Dans l'après-midi du 21 septembre 1939, dix mois après le crime de Tâncăbești, le premier ministre était assassiné ; c'était la réponse des légionnaires au meurtre de Corneliu Z. Codreanu et de ses 13 compagnons. Après quoi, les neuf légionnaires qui avaient fait justice, allèrent à la station de radio, annoncèrent eux-mêmes l'événement et se rendirent ensuite aux mains des autorités.

Ce même jour, ces légionnaires furent fusillés, à l'endroit où avait été commis l'assassinat d'Armand Calinesco, et leurs corps restèrent exposés pendant trois jours dans la rue.

Le roi Carol chargea le général Argeșanu (ministre de la Guerre) de former le gouvernement et ordonna que, dans chaque département, trois légionnaires des plus notoires fussent exécutés sans aucun jugement. Ainsi, dans la nuit du 21 au 22 septembre 1939, un véritable massacre eut lieu dans tout le pays.

Ce fut le dernier assassinat ordonné par Carol II, car le 6 septembre 1940 il fut détrôné par le Mouvement légionnaire et forcé par le général Antonescu d'abdiquer.

J'ai mentionné ces faits pénibles de notre histoire d'entre les deux guerres, Madame, non pour le plaisir sadique de les rappeler, mais exclusivement dans le but de vous présenter fidèlement la situation dans toute sa réalité.

De quel côté étaient les illégalités, les provocations, les crimes, et qui étaient « les auteurs de troubles » ? Et je ne vous ai exposé qu'en partie les souffrances des légionnaires, les injustices, les illégalités et les violences des autorités à l'égard des légionnaires ayant été bien plus nombreuses ; je n'ai pas parlé des camps de Ciuc et Vaslui, ni du régime dans les prisons.

Tout ceci autorisait le Mouvement légionnaire, après la prise de pouvoir, à ordonner l'arrestation, le jugement et la condamnation de tous ceux qui avaient été impliqués dans l'assassinat des légionnaires, c'est-à-dire des anciens ministres, des anciens préfets, des juges, des officiers de gendarmerie, etc. et leur nombre était très grand. Pour que toute injustice ou exagération soit évitée,

les légionnaires – d'accord avec le général Antonescu – décidèrent de faire arrêter seulement les grands coupables, c'est-à-dire le groupe de base de la dictature carliste.

Fallait-il arrêter quiconque s'était rendu coupable d'avoir infligé des sévices et des tortures, quiconque s'était rendu coupable d'avoir contribué à l'emprisonnement et à l'assassinat des légionnaires ?... On aurait eu alors à arrêter quelques milliers de coupables.

Soixante-dix personnes déclarées coupables principaux de toutes ces atrocités furent emprisonnés à Jilava. C'est également à Jilava qu'on avait enterré Codreanu et ses 13 compagnons assassinés à Tâncăbești.

Dans la nuit du 26 au 27 novembre 1940, une équipe légionnaire exhumait les cadavres de Codreanu et de ses compagnons. Durant la même période, certains indices démontraient qu'Antonescu, influencé probablement du dehors, ne semblait plus décidé à appliquer aux personnes emprisonnées pour des crimes commis contre les légionnaires, le châtement mérité. Cette perspective, ainsi que l'impression bouleversante produite sur l'équipe de légionnaires par l'apparition des cadavres, poussèrent ceux-ci à faire justice eux-mêmes, en tuant tous ceux qui étaient emprisonnés à Jilava. Le lendemain, une autre équipe légionnaire assassinait le professeur N. Iorga et Virgil Madgearu. L'impression dans l'opinion publique fut pénible. L'exécution de Jilava pouvait être en quelque sorte explicable ; tout le monde connaissait la culpabilité des détenus, mais l'assassinat de ces deux hommes politiques a été considéré comme une action irréfléchie.

Le direction du Mouvement légionnaire n'a pas trempé dans ces assassinats ; il a été prouvé que ce fut l'œuvre d'un groupe fanatique et irresponsable qui, seul, organisa et exécuta ces crimes.

Toujours est-il qu'à la suite de ces événements, les rapports du général Antonescu avec les ministres légionnaires se sont raidis. Le général Antonescu réclamait la direction du Mouvement légionnaire ; on le lui refusa. Ce fut la rupture, la fin de la collaboration.

En janvier 1941, le général Antonescu fit un voyage en Allemagne. À son retour, il convoqua, le 19 janvier¹ à Bucarest, tous les préfets, qui, naturellement, étaient tous légionnaires. Pendant que ceux-ci se trouvaient dans la capitale, il fit occuper toutes les préfectures par des colonels.

Cependant, lorsque les nouveaux titulaires se présentèrent aux préfectures respectives, on leur en refusa l'accès ; les remplaçants des préfets absents ne relevaient que du ministère de l'Intérieur et ils n'avaient reçu aucun ordre de leur ministre. Ils se barricadèrent dans les préfectures. Antonescu ordonna à l'armée de cerner les préfectures et aux résistants de se rendre.

Ainsi, la prétendue rébellion du 21 janvier 1941 n'a pas été provoquée par les légionnaires, mais par le général Antonescu.

Les légionnaires n'avaient pas besoin de faire un "putsch" quand ils détenaient tout les leviers de commande. Les légionnaires auraient facilement pu écarter le général, sans la moindre difficulté, celui-ci étant seul. Vous le mentionnez très justement à la page 119 :

« Il me semble un peu incompréhensible que les légionnaires qui détenaient le pouvoir aient pu préparer un putsch pour s'en emparer [...]. »

Dans tout le pays, les légionnaires, enfermés dans les locaux des préfectures, résistèrent pendant trois jours, évitant autant que possible les coups de feu. Toutefois, on trouva à l'abattoir 21 Juifs pendus. Les légionnaires en furent aussitôt accusés, mais on n'a jamais connu les vrais coupables. Le gouvernement qui succéda au gouvernement légionnaire, de même que la communauté juive de Bucarest, se livrèrent à des enquêtes minutieuses, mais rien n'a été découvert. Ceci est un signe apparent et probable, une indication que les légionnaires n'y étaient pour rien ; sans cela, ils auraient vite été découverts. Ainsi, cela devenant moins intéressant, mieux valait laisser planer les suspicions, les doutes et les accusations sur les légionnaires².

¹ La convocation a eu lieu le 20 janvier 1941.

Après trois jours d'incertitude, Horia Sima ordonna aux légionnaires de cesser toute résistance. C'est ainsi que le gouvernement "Antonescu-Mouvement légionnaire" prit fin.

2 J'ai été informé par des amis qui se trouvent en exil et qui ont vécu ces événements à Bucarest, que, dans la matinée du 23 janvier 1941, Horia Sima avait lancé une proclamation par laquelle il ordonnait aux légionnaires de cesser immédiatement la lutte. Ce même matin, une foule de curieux venue aux nouvelles s'était massés sur la place du Théâtre National, dans la "Calea Victoriei", dans le voisinage immédiat du Palais Royal. La fusillade ayant cessé, on pouvait circuler sans courir aucun risque.

Soudain, le général Antonescu fait tirer sur cette foule ; il y eut quelques centaines de victimes, la plupart non légionnaires. On n'a jamais pu savoir le motif pour lequel cet ordre a été donné.

La revue roumaine *Dacia* de Rio de Janeiro publie, dans son éditorial de mars 1959, les déclarations de Horia Sima sur les événements du 21-23 janvier 1941, où celui-ci affirme que :

« Pendant le coup d'État organisé par le général Antonescu en janvier 1941, après la désorganisation des forces de l'État et tandis que la direction de la légion avait perdu le contrôle sur l'organisation, plus de cent Juifs sont tombés à Bucarest victimes de certains éléments marginaux de l'organisation légionnaire, de certains individus poussés à agir ainsi à la suite probablement de suggestions d'agents étrangers. Surprise par l'attaque d'Antonescu, la Garde de fer avait réagi sans unité de commandement, comme par réflexe ».

Après la prise du pouvoir par les légionnaires en septembre 1940, des individus assez nombreux avaient demandé à se faire inscrire dans le Mouvement légionnaire. Le temps n'avait pas permis aux anciens de vérifier la bonne foi de ces nouveaux venus et de leur inculquer les principes et les règles du légionnarisme, on n'avait pas encore discerné s'ils voulaient sincèrement devenir légionnaires ou s'il s'agissait d'agents d'autres groupements politiques, envoyés pour s'infiltrer dans la Légion, pour faire les informateurs et pour lui nuire.

Il est très probable que ceux qui ont commis les assassinats sous l'uniforme légionnaire, ne pouvaient être que ces individus-là.

Il arrive d'ailleurs toujours dans les désordres de rue, quand la loi est violée, que des individus de mauvais aloi, profitent de la situation pour se livrer à des règlements de compte personnels.

Il suffisait à un individu quelconque d'endosser une chemise verte, l'uniforme légionnaire, pour être considéré légionnaire par ceux qui ne le connaissaient pas.

Dans son livre *Destin de la Roumanie*, H. Prost affirme que le 23 janvier 1941, vers dix heures du matin, les Allemands promenèrent une unité motorisée d'artillerie lourde le long de la Calea Victoriei, pour faire comprendre que l'ordre devait être rétabli sans délai. Quelques centres qui résistaient encore furent réduits par l'armée.

IV) Le problème juif – la Roumanisation

L'antisémitisme en Roumanie n'a pas été une invention ou une découverte légionnaire. L'antisémitisme était ancien dans le pays.

Autrefois, c'était par des discours, par des articles de presse et, parfois, par des faits insignifiants et sans conséquences, que l'antisémitisme se manifestait en Roumanie. Le seul attentat à la vie des Juifs fut celui du 22 janvier 1941 dont j'ai parlé plus haut. Les progroms n'ont jamais existé en Roumanie. Un fait est pourtant certain : les Roumains n'ont jamais vu d'un bon œil l'accroissement excessif de la population juive chez eux. La pénétration juive dans le commerce, dans la presse et dans quelques professions libérales, avait toujours été considérée un danger national, une entrave au progrès de la vie roumaine.

Depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, il existait déjà, d'une façon précise, une certaine résistance roumaine à l'infiltration nombreuse des Juifs de Galicie, de Pologne et de Russie. L'indépendance même de la Roumanie ne fut reconnue, par le Traité de Berlin en 1878, qu'à deux conditions, dont l'une (art. 44 du Traité) « *visait à contraindre le gouvernement de Bucarest à accorder aux Juifs la nationalité roumaine qui leur avait été contestée en 1856* » (voir page 80 de votre livre).

Voici donc que les premiers gouvernements de la Roumanie, comme État indépendant, accordaient eux-mêmes avec difficulté la nationalité roumaine aux populations juives qui venaient se fixer sur le territoire national roumain.

Avec l'accroissement de la population juive, l'inquiétude des gouvernements d'alors grandissait elle aussi. En voici quelques exemples :

Université de Cernauti (1920) :

- Faculté de philosophie : 574 Juifs, 174 Roumains.
- Faculté de droit : 506 Juifs, 237 Roumains.

Bessarabie :

- Écoles secondaires : 6 302 Juifs, 1 535 Roumains.
- Écoles mixtes : 1 341 Juifs, 690 Roumain.

Université de Jassy :

-Faculté de médecine : 831 Juifs, 556 Roumains.

-Faculté de pharmacie : 229 Juifs, 97 Roumains

Dans quel pays trouve-t-on une telle disproportion en défaveur de la nation dominante ?

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, des Roumains éclairés, de bons patriotes, des personnalités historiques, mènent la lutte contre cette invasion. Ainsi :

-Mihail Kogălniceanu, grand homme politique, celui qui soutiendra le prince Alexandre Cuza dans la politique du partage des terres aux paysans en 1864, disait :

« La question juive n'est pas un problème religieux, c'est un problème national et c'est toujours un problème économique ».

-Mihail Eminescu, le plus grand poète roumain, écrivait :

« Si aujourd'hui, alors qu'ils ne jouissent pas de tous les droits civils et politiques, ils [les Juifs] accaparent tout le commerce et toute la petite industrie en Moldavie, que feront-ils demain, quand ils auront des droits égaux et quand ils pourront s'appeler Roumains ?! »

Je rappelle encore parmi les plus illustres : le philosophe Vasile Conta, le professeur Ion Heliade-Rădulescu, le savant Bogdan Petriceicu Hajdeu, le grand homme politique Costache Negri, et l'historien Alexandru Dimitrie Xenopol, fondateur de notre histoire.

Pour le XX^e siècle, je cite les professeurs universitaires A. C. Cuza, Dr. Paulescu, Dr. Șumuleanu, N. Iorga, le maréchal Averescu, le maréchal Antonescu, le grand jurisconsulte Istrate Micescu, Vaida Voevod, ancien premier ministre, Octavian Goga, grand poète et ancien premier ministre, etc.

Le prof. N. Iorga, grande autorité scientifique, présenta le 13 septembre 1913, à l'Académie roumaine, une communication sur « L'histoire des Juifs dans nos pays » et, parlant des établissements juifs entre 1840 et 1848, il dit :

« Sur tout le territoire de Moldavie on peut compter par dizaines ces établissements d'exploitation et de dépravation, ces cabarets qui se touchent, pleins de bouteilles d'eau-de-vie de pomme de terre et autres poisons, qui épuisent une race pour nourrir les vices civilisés de la classe dominante... »

et il continue :

« En 1878, des interventions étrangères, alimentées par les éléments juifs autochtones, imposèrent des conditions pour la reconnaissance de l'indépendance du pays, indépendance gagnée par de lourds sacrifices, et accumulèrent des humiliations pénibles sur la Roumanie indépendante, qui ne voulait se suicider en cédant politiquement sa moitié en faveur des Juifs de Moldavie ».

Quant à l'invasion des Juifs dans certaines professions libérales et intellectuelles, je rappelle qu'en mai 1937, il y eut un congrès des représentants de toutes ces professions, afin de trouver une solution et de limiter l'invasion. H. Prost, dans *Destin de la Roumanie* écrit à la page 88 :

« Le 16 mai 1937, un congrès réunit à Bucarest leurs représentants. Avocats, ingénieurs, médecins, pharmaciens, vétérinaires, dentistes, agronomes, sylviculteurs, architectes, artistes, experts-comptables, etc. se plaignent tour à tour de l'envahissement de leur profession par les éléments juifs ou minoritaires et émettent les vœux suivants : roumanisation des professions intellectuelles, roumanisation des capitaux surtout dans la finance et la grande industrie, révision de toutes les naturalisations, même de celles qui ont été obtenues par voie d'option en vertu des traités de paix, etc. »

et ensuite :

« À l'occasion de ce congrès, on apprend qu'en Roumanie 8 300 des dentistes sont Juifs, que l'armée de réserve compte parmi ses officiers 402 pharmaciens juifs contre 248 roumains,

1 460 médecins juifs et 460 autres allogènes contre 1 440 roumains ; que, dans le vieux royaume, 4 200 des architectes sont Juifs ou minoritaires et que, dans les nouvelles provinces, cette proportion atteint, suivant les départements, de 92 à 100% ; que 5 070 des ingénieurs métallurgistes et 8 000 des ingénieurs de l'industrie textile sont des allogènes ».

Donc, les intellectuels roumains appartenant à toutes les professions libérales – sans distinction d'appartenance politique – se sont, dans l'ensemble, prononcés déjà en 1937 pour la roumanisation.

Par conséquent, le problème économique et social, né du nombre si grand des Juifs, ne fut pas, après la Première Guerre mondiale, posé uniquement par les légionnaires, mais par tous les intellectuels. C'était véritablement un problème national vital, qui intéressait tout le pays.

Le problème socio-économique, bien qu'inquiétant, fut cependant moins graves que le problème politique.

Les Juifs roumains n'ont jamais assumé la noble responsabilité de nos idéaux nationaux et ne se sont jamais identifiés avec nos luttes pour réaliser ces idéaux. Pendant la Première Guerre mondiale, alors que les troupes allemandes victorieuses entraient à Bucarest et que la population roumaine s'enfermait dans les maisons, les Juifs recevaient les troupes ennemies avec des fleurs et se mettaient à leur disposition.

Été 1940 : Les troupes roumaines doivent abandonner la Bessarabie et la Bucovine du Nord. Les Juifs insultent, conspuent ces troupes en retraite dans les villages par où elles passent, et assassinent les soldats roumains isolés ou égarés.

Après l'évacuation de la Bessarabie par les autorités civiles et militaires roumaines, à la même époque, les Juifs de Jassy, représentant la majorité de la population de cette ville, sollicitent du commandement soviétique de Chişinău l'autorisation de passer le Prut et d'annexer Jassy au territoire cédé à l'URSS, requête restée sans suite. Défaites et humiliations, événements tragiques pour nous Roumains, occasions pour les Juifs de Roumanie de grands festins, avec chants, joie et boisson...

Septembre 1944 : Après la capitulation de la Roumanie, les troupes soviétiques entrent le 1^{er} septembre 1944 à Bucarest. Quelques centaines de communistes et la grande foule de la population juive vont à leur rencontre, montent sur les chars soviétiques et défilent à travers la ville avec des cris de joie et de bienvenue.

Il est évident que de pareilles attitudes, contraires à nos sentiments, à nos intérêts nationaux, loin de les rapprocher de nous, les ont éloignés davantage. Les Juifs n'ont pas seulement attaqué notre vie économique, mais même nos suprêmes intérêts nationaux roumains. Il existait donc, de la sorte, *un anti-roumanisme du côté des Juifs*, incapables de s'identifier à la vie roumaine, aggravé par les désaccords des intérêts économique-nationaux contraires, et *un antisémitisme du côté des Roumains*, provoqué par la persévérance avec laquelle les Juifs s'introduisaient dans tous les secteurs d'activité, pour atteindre les postes directeurs.

Le racisme tel qu'il est conçu aujourd'hui, était ignoré des Roumains, qui voulaient uniquement défendre leurs droits de peuple libre et maître chez soi.

Le problème juif et les moyens de le résoudre étaient inscrits au programme du Mouvement légionnaire. C'est par une lutte correcte et légale, non par des moyens violents et destructifs, que l'on voulait aboutir à la solution de cet important problème. De jeunes Roumains devaient être instruits et formés dans des écoles pratiques de commerce, écoles que Corneliu Codreanu aurait voulu créer ; plus tard, ils auraient progressivement remplacé les Juifs dans toutes les branches de commerce, finalement, ils auraient pris la direction du commerce roumain. Dans cette intention C. Z. Codreanu créa en automne 1937, à Bucarest, deux restaurants et une épicerie, et quatre magasins dans les capitales des départements Bacău, Galați, Piatra-Neamt, Arad. La direction et le personnel étaient légionnaires. Ces entreprises fonctionnaient assez bien ; ceux qui s'en occupaient étaient capables et habiles.

Que se passa-t-il cependant ?

Le 25 mars 1938, sans aucun préavis, sans aucune justification, sans égard pour le capital investi (en grande partie emprunté), ces locaux furent fermés et mis sous scellés par ordre du ministre de l'Intérieur, Armand Calinesco.

Un travail constructif chez les uns ; des illégalités chez les autres, voilà le résultat.

De qui Armand Calinesco faisait-il le jeu, en détruisant un commerce roumain honnête et légal ?

Quels étaient les intérêts qu'il entendait servir ?

Dans la politique de roumanisation, c'est le gouvernement national-chrétien Goga-Cuza (28 décembre 1937-10 février 1938) qui appliqua pour la première fois un décret-loi concernant la révision des naturalisations juives. Certains avocats juifs furent rayés des barreaux ; les journaux juifs *Dimineata* (Le Matin), *Adevarul* (La Vérité) et *Lupta* (La Lutte) furent interdits.

Le roi Carol II, mécontent de cette politique, remplaça ce ministère, après six semaines de gouvernement, par un cabinet présidé par le patriarche Miron Cristea, mais en fait sous la conduite du roi lui-même. Ce gouvernement continua la politique de roumanisation, mais avec une certaine circonspection.

En octobre et novembre 1940, sous le régime Antonescu-Mouvement légionnaire, toutes les propriétés rurales, ainsi que les terrains urbains sans constructions, appartenant aux Juifs, furent transférés à l'État. Ce furent les seules décisions prises par les légionnaires dans la politique de roumanisation, car, le 21 janvier 1941, ils furent écartés de la direction des affaires d'État.

Par le décret-loi de mars 1941, le général Antonescu fit transférer à l'État les biens immeubles et les constructions urbaines juifs, donc les plus importantes richesses juives. Le Centre national de roumanisation, créé le 3 mai 1941, était chargé d'administrer ces biens. De la sorte, le rôle des légionnaires dans l'application de la politique de roumanisation a été très effacé.

Quel fut le comportement du général Antonescu à l'égard des Juifs pendant la guerre ? (voir votre livre, page 126).

Les sentiments anti-roumains des Juifs de Roumanie et leur sympathie pour le communisme soviétique se sont fait connaître encore une fois d'une manière évidente, lors de la retraite des troupes roumaines de Bessarabie et de la Bucovine du Nord ; c'est pourquoi, le Grand état-major roumain a rayé des cadres de l'armée tous les Juifs, considérés comme éléments douteux.

Était-il juste de laisser inoccupés ces hommes capables d'effectuer des travaux utiles pour l'État, tandis que le soldat roumain luttait et mourait en défendant la patrie, le pays que ces Juifs habitaient également ?

Pour lors, les Juifs furent contraints de contribuer aux frais de la guerre en payant certaines taxes, et obligés d'exécuter, à *l'intérieur du pays*, des travaux nécessitant absolument de la main d'œuvre. Je veux croire que les médecins et avocats juifs qui dégageaient la neige dans les rues de Bucarest (voir votre livre, page 126) étaient bien contents de faire ces travaux devant leurs maisons et auprès de leurs familles, que d'encourir les périls de la guerre comme officiers de réserve dans les armées combattantes, ou dans les ambulances divisionnaires à 1 000 kilomètres du pays, tentés aussi par leurs sentiments pro-soviétiques de recourir à la trahison et à la désertion.

Depuis, dix-huit années se sont passées. La Roumanie est gouvernée par un régime communiste tant souhaité par les Juifs roumains. Dès le premier jour, les Juifs se sont mis au service de ce régime, occupant de hautes fonctions dans l'État et s'employant surtout dans la police.

Quant aux dirigeants communistes, ils n'ont pas eu trop d'égard pour ces Juifs, considérés sans aucun doute des opportunistes. En conséquence, beaucoup de Juifs, surtout les sionistes, eurent à endurer les mêmes souffrances que les Roumains. Les uns se sont réfugiés en Occident, d'autres ont émigré en Israël ; ceux qui sont restés en Roumanie cherchent une solution salvatrice. Ils sont bien moins nombreux aujourd'hui qu'en 1945 et, après une éventuelle libération, ils ne présenteront plus aucun péril pour le peuple roumain.

V) Le Mouvement légionnaire et l'Allemagne.

Quant à l'allusion de la page 120, elle ne correspond pas à la vérité historique. Les légionnaires ne sont pas arrivés au pouvoir avec l'aide de l'Allemagne et, durant les quatre mois de gouvernement, ils n'ont pas fait le jeu de Hitler.

Au contraire, les rapports entre Hitler et Horia Sima, chef du Mouvement légionnaire et vice-président du gouvernement, étaient froids, puisque ce dernier s'opposait à toute concession sur le plan économique, concession qui aurait pu être en défaveur de la Roumanie.

Invité par Hitler, Horia Sima refusa de se rendre à Berlin. Se méfiant des surprises, il ne voulait pas être mis devant des situations imprévues pendant cette visite.

*

**

De même vous affirmez que de nombreux communistes s'insinuaient de plus en plus dans le Mouvement légionnaire (Groupement de terroristes : appellation injuste). Ceci ne correspond à aucune réalité. Il n'existait tout simplement en Roumanie qu'environ 1 000 (mille) communistes, presque tous connus ; leur infiltration était donc absolument impossible.

VI) Guerre avec l'URSS.

Notre guerre contre l'URSS a été une croisade pour LA FOI ET POUR LA LIBERTÉ.

Nous devons sauver notre pays et notre nation terrorisée par l'agression, sans cesse menaçante, d'un voisin avide de conquêtes et jamais assouvi.

Nous savions qu'une fois vaincus, nous risquions de périr engloutis par la masse considérable des russes-communistes et de subir un sort semblable à ces peuples qui vivent sous la domination de l'URSS.

NOTRE SALUT SIGNIFIAIT AUSSI LE SALUT DE L'EUROPE.

Napoléon III soutenait, il y a cent ans, avec énergie et conviction, la nécessité d'organiser un État roumain puissant à l'embouchure du Danube, précisément pour barrer l'invasion russe vers les Balkans, Trieste, Constantinople et la mer Méditerranée.

Évidemment, il fallait reprendre à l'URSS la Bessarabie et la Bucovine du Nord, mais il était tout aussi évident que nous ne pouvions pas arrêter nos armées sur le Dniestr, après avoir réoccupé ces provinces ravies une année auparavant.

Pour le salut de notre pays, nous étions forcés de continuer la lutte jusqu'à la destruction de la force militaire soviétique. Une guerre ne se termine pas quelque part sur un coteau ou dans une vallée ; elle se termine quand l'un des adversaires se reconnaît vaincu.

Notre allié était très puissant ; avec son aide, nous pouvions espérer anéantir le monstre russe. Les campagnes militaires foudroyantes de Pologne, de France, de Yougoslavie, ainsi que le développement très favorable de la campagne en 1941-1942 en URSS, nous donnaient le droit d'envisager une victoire définitive des armées germano-roumaine. *Le général Antonescu a considéré pour ces raisons, que la Roumanie devait contribuer, avec toutes ses forces, à supprimer la grande menace russe. C'était une nécessité impérieuse.*

Vous écrivez à la page 120 que :

« Le peuple roumain, excédé par les atrocités légionnaires, était prêt à suivre cet homme obstiné, d'un nationalisme authentique mais borné, c'est-à-dire à suivre l'Allemagne ».

Cette affirmation contient quelques inexactitudes, dues à vos sources d'information.

Le général Antonescu n'avait pas beaucoup d'amis. Orgueilleux et dominateur, il était plutôt craint, surtout dans l'armée ; il était doué d'une énergie exceptionnelle et d'une très grande capacité de travail.

Il ne pouvait supporter autour de lui des gens qui voulaient le dominer, mais il est tout aussi vrai qu'il détestait les gens faibles et lents au travail.

Nommé chef d'État, à l'époque où la Roumanie était menacée de perdre son indépendance, le général Antonescu dirigea ses efforts vers la solution de ce problème. Tout le reste devenait secondaire. Le salut de la nation roumaine était le but de sa politique extérieure. Il ne s'est jamais détourné de cette ligne.

Cependant, dans la politique intérieure, il a fait certaines graves fautes.

Il aurait dû rétablir les partis politiques dans leurs droits de fonctionnement ; il aurait dû procéder à des élections parlementaires, de sorte que le Parlement le soutienne dans la politique extérieure aussi bien que dans la politique intérieure.

Il ne l'a pas fait. Est-ce parce que les partis lui ont refusé toute collaboration, même au début de son gouvernement, ou parce qu'il lui semblait que l'hostilité des parties et du Parlement lui rendrait difficile la direction des affaires de l'État ?

Surtout, il n'aurait pas dû se séparer du Mouvement légionnaire. Les chefs légionnaires ont collaboré correctement et loyalement avec le général Antonescu. Ils étaient d'accord avec lui sur la politique extérieure et ils auraient formé le parti qui dans son action intérieure l'aurait soutenu. Pamfil Șeicaru, la plus éminente personnalité du journalisme roumain d'entre les deux guerres, puis de l'exil, connaissait bien Antonescu. Voici la description qu'il fait de lui dans un article :

« Sans aucun doute, voici quelques traits de son caractère qui expliquent ses actes : orgueilleux, courageux jusqu'à la témérité et d'un amour fanatique pour sa patrie. Il n'avait pas de recoins d'âme et de conscience, sa sincérité était souvent imprudente ».

Et il continue :

« Après la prise du pouvoir, l'unique l'objectif de sa politique fut de rétablir les frontières telles qu'elles avaient été jusqu'en 1940.

À l'occasion de l'entrevue avec Hitler en 1940, il a clairement exposé ce qu'il voulait et il a sévèrement critiqué le "Diktat de Vienne".

Ensuite, à Rome, après l'entrevue avec Mussolini le 24 octobre, il a fait à la presse italienne des déclarations qui ont été considérablement censurées. Il avait véhémentement critiqué le "Diktat de Vienne", soutenant que les droits des Roumains étaient plus forts que quelques injustices passagères.

Semblable manifestation d'indépendance obstinée ne pouvait pas inspirer grande confiance aux yeux de Berlin et de Rome. Le général Antonescu ne sera pas un collaborateur de "tout repos" ».

Il avait d'ailleurs déclaré à Rome, en octobre 1940 :

« La Roumanie ne peut considérer à titre définitif le verdict de Vienne. Un véritable Roumain ne renoncera jamais à la Transylvanie, à la Bessarabie et à la Bucovine ».

Cela a été un acte de grand courage politique, interprété comme une provocation par Hitler et Mussolini.

Ultérieurement, dans toutes les rencontres avec Hitler, Antonescu présentait toujours, au début de l'entrevue, un exposé sur les droits des Roumains sur la Transylvanie et réclamait du Führer de préciser sa position.

Les écrivains allemands qui étaient au courant des rapports existant entre les deux chefs d'État, précisent que le général Antonescu était le seul qui parlât à Hitler d'égal à égal.

Antonescu en imposait par sa dignité et par son admirable orgueil national roumain. Par toute son attitude il révélât nettement son indépendance à l'égard de Hitler. Par conséquent, on ne peut parler de « protectorat allemand en Roumanie » (voir page 120 de votre livre) et dire que « *Antonescu était d'un nationalisme authentique mais borné* ».

Le peuple roumain a suivi le général Antonescu parce que, à cette époque dramatique, c'est lui qui portait la responsabilité des destins de la nation et non parce qu'il a été « excédé par les atrocités légionnaires ».

Il n'y avait pas une autre solution que celle de marcher avec l'Allemagne. Non pas en raison de la présence des troupes allemandes en Roumanie, mais parce que la situation générale européenne imposait cette solution. La Russie était notre ennemi mortel. L'Allemagne, qui dominait alors l'Europe occidentale et les Balkans, par la force de ses armées, s'était soulevée contre elle. Notre alliée contre la Russie ne pouvait être que l'Allemagne.

Pouvions-nous rester passifs et nous laisser dévorer par la Russie, bouchée par bouchée ?

Notre guerre avec la Russie a été inévitable. Tout le peuple roumain l'avait compris. Les chefs des partis politiques avaient été d'accord avec Antonescu pour cette solution.

Depuis l'automne 1940 jusqu'à fin mars 1941, il n'y avait eu en Roumanie, ainsi que je l'ai dit plus haut, que trois divisions allemandes, donc environ 50 ou 60 000 hommes et non UN MILLION comme vous l'affirmez (voir votre livre, page 120)³.

C'est en avril-juin seulement que d'autres divisions allemandes arrivèrent dans le pays. Elles ont formé la 11^e armée allemande en Moldavie : son effectif ne dépassait pas 200 à 250 000 hommes.

3 Pendant l'hiver 1940-1941, les Allemands ont concentré, le long du Danube, environ deux cent mille hommes en vue de leur passage en Bulgarie, ce qui s'est produit à partir de 2 mars 1941, quand ces troupes ont commencé la traversée du grand fleuve, pour aider les Italiens dans leur guerre contre la Grèce.

Ces troupes n'étaient pas destinées à la Roumanie, mais aux opérations dans la péninsule balkanique. Elles se trouvaient en Roumanie au même titre que les forces américaines dans le sud de l'Angleterre avant de traverser la canal de la Manche et de débarquer en France le 6 juin 1944,

Les chiffres donnés par Grigore Gafenco dans son livre *Préliminaires à la guerre à l'est*, page 156 (cinq cent mille hommes sur la frontière du Danube en décembre 1940) et page 160 (un million d'hommes en février 1941 concentrés en Roumanie) sont absolument exagérés.

Les troupes destinées aux opérations vers la Grèce et la Yougoslavie, après la date de 2 mars 1941, ont passé directement en Bulgarie sans s'arrêter en Roumanie.

Cette armée a pris l'offensive le 1^{er} juillet 1941, en même temps que les 3^e et 4^e armées roumaines.

À la fin des expéditions militaires – été et automne 1941 – il s'est trouvé, et seulement en Ukraine, le 6^e corps d'armée avec deux divisions d'infanterie ; ce corps a opéré dans la région de Kharkov durant l'hiver 1941-1942. En Crimée, se trouvait le corps des chasseurs alpins avec une division de montagne et une division de cavalerie et, sur les côtes de la mer d'Azov, une division de cavalerie ; donc, en tout, cinq divisions.

Où avez-vous trouvé l'information selon laquelle : « *Antonescu entraîna une trentaine de divisions roumaines vers Kiev, Donets et jusqu'au portes de Kharkov* » ?... (voir votre livre, page 125).

Au printemps de 1942 (mai), eut lieu l'offensive roumano-allemande dans la péninsule de Kertch. Six divisions allemandes et trois divisions roumaines ont participé à cette offensive ; elles ont détruit deux armées russes avec un effectif de 17 divisions d'infanterie, 4 brigades blindées et 5 brigades mixtes.

Au mois de juin a eu lieu l'offensive pour la conquête de la région fortifiée de Sébastopol. Sept divisions allemandes et trois roumaines, avec beaucoup d'artillerie lourde, ont participé à cette offensive. La bataille engagée s'est terminée le 1^{er} juillet par la défaite totale de l'ennemi.

Sur la bataille de Sébastopol et l'encerclement de la région, vous écrivez, page 128 :

« [...] les troupes roumaines qui venaient de se faire décimer pendant huit mois au siège de Sébastopol ».

Il est vrai que le siège de Sébastopol a duré huit mois, mais jusqu'à l'offensive de juin, les pertes ont été insignifiantes. Les grandes unités autour de la région fortifiée ont gardé leur entière capacité offensive ; pendant l'offensive, il est évident que les pertes ont été lourdes, mais les troupes n'ont pas été décimées.

Je vous donnerai, en résumé, quelques informations précises sur la bataille de Stalingrad. Les 3^e et 4^e armées roumaines et la 6^e armée allemande ont participé à cette bataille.

La 6^e armée allemande avait pour mission la conquête de Stalingrad. Avec les troupes de renfort envoyées pendant la bataille, la capacité de cette armée était de 20 divisions. La 3^e armée roumaine, avec 9 divisions, dont une blindée et une de cavalerie, couvrait son flanc gauche ; la 4^e armée roumaine avec 4 divisions, couvrait son flanc droit, dans la steppe kalmouke.

Les Russes avec des forces très supérieures, et profitant de l'extension très grande des fronts roumains, attaquent le 19 novembre 1942 dans les secteurs des deux armées roumaines. Ayant réussi à percer de larges brèches des deux côtés, ils avancèrent vers Stalingrad, prenant toute la 6^e armée allemande et deux divisions roumaines dans un étau.

Nos pertes ont été très grandes. De nos 12 divisions, il ne restait plus à la fin de novembre que 8 divisions. Aucune division roumaine n'a participé aux combats dans Stalingrad même.

Ce que vous mentionnez, page 128 : « *Vingt divisions luttèrent en septembre à Stalingrad et douze d'entre elles devaient être exterminées avant la fin de novembre dans les atroces combats de rue que vécut la ville* », ne correspond pas à la vérité historique.

VII) La capitulation de la Roumanie.

Les chefs des partis politiques ont tous été d'accord *avec la politique de guerre du général Antonescu*, pour reconquérir les territoires ravis par la Russie une année auparavant. Après, ce fut le désaccord.

Le général Antonescu pensait que la guerre devait continuer jusqu'à la défaite totale de l'ennemi, pour en finir pour toujours avec la menace du péril russe sur notre peuple et notre pays ; donc un but défini et définitif de notre guerre. Les chefs politiques demandaient que les armées roumaines s'arrêtassent sur le Dniestr ; donc un objectif territorial sans aucun résultat pratique.

Il est évident que le général Antonescu avait raison.

Une guerre n'est gagnée que par la défaite totale de la force militaire de l'ennemi. La France, en 1944, après avoir chassé l'ennemi d'Alsace et de Lorraine, n'a-t-elle pas continué la guerre jusqu'à la capitulation de l'ennemi ?

Les Roumains ne pouvaient pas, eux non plus, cesser la lutte après avoir chassé l'ennemi de Bessarabie et de Bucovine.

La situation militaire durant l'été et l'automne 1941, nous laissait espérer que les chances de triompher de l'ennemi étaient grandes. Mais grâce à l'aide matérielle américaine – immense comme nous le savons tous – pendant l'hiver 1941-1942, la Russie a été arrachée au désastre. Elle a pu constituer et organiser un nombre effrayant de divisions. Dès lors, nos chances ont diminué et jusqu'à la fin, la victoire n'a plus été possible.

Dans l'hypothèse où les troupes roumaines se seraient arrêtées sur le Dniestr, les armées russes, avec leur supériorité numérique, refoulant les armées allemandes, se seraient-elles arrêtées devant les armées roumaines ? Avec le gros de nos forces sur le Dniestr, il nous aurait fallu, ou bien recommencer la guerre contre les Russes, ou leur permettre le passage à travers notre pays à la poursuite des armées allemandes, et ainsi, faciliter leur pénétration dans les Balkans. C'était ou bien la guerre aux côtés de l'Allemagne pour défendre notre pays contre l'invasion russe, ou bien la guerre aux côtés des Russes. De toute façon, le résultat était le même, c'est-à-dire la situation que nous avons en Roumanie depuis 1945.

Mais quel fut le comportement de nos hommes politiques pendant que le soldat roumain mourait, luttant les armes à la main pour la liberté de son pays ?

Loin d'assister le maréchal Antonescu dans ses efforts pour conduire la guerre dans les meilleures conditions, nos hommes politiques lui ont créé de grandes difficultés et ont sapé son autorité. Dans votre livre, à la page 132, nous pouvons lire :

« Non seulement ils [les partis politiques] avaient développé une active propagande tendant à libérer leur pays du joug nazi, mais ils avaient participé, dans la mesure de leurs moyens, à la lutte menée par les démocraties. Dès 1940, Maniu avait mis sur pied une organisation destinée à recueillir et à transmettre des renseignements aux alliés ».

De la sorte, pendant que les armées roumaines luttèrent contre les Russes pour le salut du peuple roumain, Iuliu Maniu et d'autres chefs politiques recueillaient des informations sur notre capacité de guerre et sur les opérations militaires que l'on préparait, les transmettaient aux Occidentaux, qui les retransmettaient aux Russes.

Pensez-vous, Madame, qu'en France ou en Angleterre, des hommes politiques auraient transmis des informations aux Allemands pendant que leurs armées luttèrent avec acharnement contre l'ennemi ? Parce que telle était la situation. I. Maniu informait les Russes, nos ennemis. De quel nom peut-on qualifier, d'après toutes les lois de protection de la défense nationale dans les pays civilisés, une pareille conduite ?

De mars jusqu'à fin août 1944, la guerre se poursuivit sur le territoire roumain. Les politiciens se gardèrent bien de redresser le moral des troupes et de les soutenir dans leur résistance raidie ; par contre, ils les incitèrent à ne plus lutter sous prétexte que la guerre devait bientôt finir. Entretemps, le maréchal Antonescu avait entamé des pourparlers en vue d'un armistice. Les chefs de l'opposition négociaient eux aussi.

Dans le Mémoire présenté par Grigore Gafenco (ancien ministre des Affaires étrangères) à la Conférence de Paix avec la Roumanie, en 1947, *il est mentionné que les chefs de l'opposition, dans leurs négociations pour l'armistice, réclamaient une forte offensive russe pour rompre le front roumain et pouvoir, à la suite de cette défaite, arrêter le maréchal Antonescu.*

Imaginez-vous, Madame, des politiciens ayant une responsabilité en France, demandant aux Allemands, pendant la guerre, de prendre l'offensive et de détruire l'armée française ?

Si tel fait était possible, de quel nom les lois pour la défense de l'État français qualifieraient-elles une pareille action ?

Ces pourparlers n'ont pas abouti à la signature officielle de l'armistice. Des propositions ont été faites d'un côté et des promesses verbales ont été données de l'autre, mais aucun document écrit et signé n'a existé jusqu'au 23 août 1944.

Dans la nuit du 23 août, le roi Michel annonçait par la radio qu'un armistice avait été signé avec les armées russes.

Il n'a pas communiqué au peuple roumain qu'il avait demandé aux Alliés leurs conditions pour la conclusion de l'armistice (voir votre livre, p. 131), mais uniquement que l'armistice avait été signé, et il ordonnait à l'armée roumaine de cesser le feu contre les troupes russes.

Si seulement, il avait communiqué qu'il avait demandé aux alliés leurs conditions pour la conclusion de l'armistice, l'ordre de cesser le feu N'AURAIT PAS ÉTÉ POSSIBLE.

Vous le dites d'ailleurs vous-même (voir votre livre, page 131) que :

« Le roi Michel, lorsqu'il prit sa décision et passa à l'action, n'avait pas reçu l'accord formel des alliés »

À ce sujet, le Mémoire déposé à la Conférence de Paix par Grigore Gafenco est clair. Pour toute réponse aux demandes répétées de l'opposition roumaine par ses délégués au Caire, on leur fit savoir qu'ils avaient à s'entendre avec les Soviétiques ; ceux-ci, informés de l'atmosphère qui régnait à Bucarest et du sapement de la résistance de l'armée roumaine, préférèrent ne donner aucune réponse par écrit et recommencèrent l'offensive le 19 août.

Puisqu'il n'y avait pas d'armistice, toutes les troupes roumaines se trouvant sur le front de Moldavie et de Bessarabie et qui avaient cessé le feu à la suite de l'ordre du roi Michel, furent faites prisonnières par les Russes : 114 000 soldats et officiers partaient en captivité vers la Russie.

Donc, ce fut une capitulation et non un armistice.

Voilà un roi qui ne dit pas la vérité à son peuple et qui livre lui-même son armée à l'ennemi !

Dans quel pays du monde trouve-t-on un semblable chef d'État ?

L'Ordre de la « Victoire soviétique » lui fut concédé le 20 juillet 1945, par le maréchal Tolboukhine, de la part de Staline, « *pour avoir permis une modification décisive de la politique roumaine, à une époque où la défaite allemande n'était pas évidente* ».

Triste honneur que d'être décoré par l'ennemi mortel de ton peuple, auquel tu as livré sans lutte ton pays !

En fait, l'armistice a été signé le 12 septembre 1944 à Moscou. Les envoyés du roi Michel ont subi les pires humiliations – vous l'écrivez vous-même à la page 136 – ; ils ont dû attendre 15 jours avant d'être rappelés à prendre connaissance des conditions imposées par l'URSS et ils ont dû signer sans en discuter.

Pendant ces 15 jours, les armées soviétiques occupèrent toute la Roumanie. Elles rendaient impossible, de cette manière, toute réaction dans le pays, si l'on venait à apprendre les conditions de l'armistice avant la signature.

Des armées au front, avec un bon moral, capables de combattre héroïquement pour montrer à l'ennemi qu'elles n'étaient pas aux limites de la résistance ; des armées décidées à lutter jusqu'au bout plutôt que d'accepter l'armistice imposé, qui anéantissait notre État indépendant.

À l'arrière, la nation entière, préparée à soutenir, sur le territoire national, une âpre défense.

Voilà des conditions qui auraient mené à la signature d'un armistice plus acceptable pour nous, car les Soviétiques voulaient terminer la guerre au plus vite.

L'offensive soviétique, commencée le 19 août 1944, interrompant les discussions sur l'armistice, aurait pu être arrêtée sur la crête des Carpates, si on avait continué la guerre sur le territoire roumain. Une campagne d'hiver dans les Carpates et les Balkans n'était certainement pas pour plaire aux Soviétiques ; ils auraient, accordé à la Roumanie des conditions d'armistice plus favorables. Souvenons-nous de la Finlande, étroitement unie autour du maréchal Mannerheim et ne cédant pas.

Certains pourraient prétendre que la décision du roi Michel permettait aux Occidentaux de terminer la guerre plus vite, les Allemands devant abandonner non seulement la Roumanie, mais les Balkans.

Loin de là !

Le roi Michel a causé un immense malheur à la Roumanie et au peuple roumain ; en ne résistant pas 3 ou 4 mois encore sur le front des opérations en Roumanie, il a empêché les Occidentaux d'arriver à Vienne et peut-être même à Budapest avant les Soviétiques. Il était de tout intérêt pour la France et pour l'Angleterre que les Soviétiques restassent aussi éloignés que possible du Centre de l'Europe.

On sait que Churchill avait instamment réclamé que le débarquement anglo-américain ait lieu non au Nord de la France, mais en Grèce, en Yougoslavie ou à Trieste, pour aller au devant des Soviétiques en Roumanie et en Hongrie.

Ainsi Bucarest, Budapest, Vienne, auraient été occupées par les Occidentaux et non par les Soviétiques.

Puisque le débarquement se faisait quand même dans le Nord de la France, une résistance en Roumanie pour retarder l'avance des armées soviétiques en Autriche était dans l'intérêt même des Occidentaux.

Donc, la capitulation de la Roumanie, le 23 août 1944, a permis aux Soviétiques l'occupation de la Hongrie et de l'Autriche, créant au Centre de l'Europe une situation politico-militaire défavorable aux Occidentaux.

VIII) Le gouvernement roumain de Vienne.

Dans votre livre, vous passez totalement sous silence la constitution et le fonctionnement à Vienne, le 10 décembre 1944, du *Gouvernement national roumain*, présidé par Horia Sima.

Depuis le 23 août 1944, aucun gouvernement roumain de Bucarest n'exprimait plus la volonté du pays. Des ministres communistes participaient déjà au premier cabinet présidé par le général Sanatesco, ministres représentant les intérêts de l'occupant ; huit ministres communistes également dans le cabinet présidé par le général Radesco.

À partir du 23 août 1944, la Roumanie cessait d'être un pays souverain et indépendant.

Les décisions du gouvernement étaient influencées ou dictées par Moscou.

Aucun gouvernement roumain souverain et indépendant n'aurait eu la lâcheté et n'aurait encouru le déshonneur de faire arrêter le maréchal Antonescu dans l'enceinte même du palais royal et de le livrer à l'agent soviétique Emil Bodnăraș.

Des Roumains se trouvant en Allemagne et en Autriche ont donc constitué à Vienne un gouvernement roumain, symbole des aspirations à la liberté du peuple roumain.

Les prisonniers roumains se trouvant en Allemagne, ainsi que des Roumains libres en Allemagne et en Autriche formèrent une division d'infanterie, avec laquelle le gouvernement de Vienne continua la lutte contre l'URSS jusqu'à la capitulation de l'Allemagne.

L'exposition ci-dessus de ces faits représente un document destiné à rétablir la vérité historique concernant l'époque 1940-1945.

Le considérant tel, je vous demande la permission de le publier dans un journal roumain de l'exil.

Veillez recevoir, Madame, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Général Chirnoagă

TABLE DES MATIÈRES

<i>Quelques explications</i>	3
<i>Lettre à madame Denise Basdevant</i>	9
I) Le roi Carol, le général Antonescu et les partis politiques.....	11
II) Les garanties allemandes.....	13
III) Gouvernement Antonescu-Mouvement Légionnaire.....	14
IV) Le problème juif – la Roumanisation.....	24
V) Le Mouvement légionnaire et l'Allemagne.....	31
VI) Guerre avec l'URSS.....	31
VII) La capitulation de la Roumanie.....	37
VIII) Le gouvernement roumain de Vienne.....	42
Index.....	44